



Association France-MADAGASCAR

43 route de Lion 14150 OUISTREHAM

Les membres de l'association France-Madagascar oeuvrent depuis 2006 pour les enfants malgaches. Nous construisons des bâtiments scolaires pour que le ministère de l'éducation nationale de la grande île puisse y installer les élèves et les enseignants (*attestation de partenariat et accord de siège en pages intérieures*).

EPP Mahasoa



Bâtiments 1 et 2

EPP Mahasoa



Extérieur du bâtiment 1

EPP Mahasoa



Intérieur du bâtiment 2

EPP Mahasoa



puits

Demande d'aide urgente pour l'Ecole Primaire Publique de Mahasoa, un village de brousse réservé à l'isolement des lépreux

A ce jour nous avons réalisé à Mahasoa deux bâtiments scolaires et un puits d'eau douce. Malheureusement, comme dans toute l'île, les conditions d'hygiène n'existent pas. Les 325 élèves et le village ont besoin en urgence d'un **bloc sanitaire** (*en atteste dans les pages intérieures : la demande de monsieur le maire et le devis estimatif du projet de construction d'un montant de 5733 euros*).

Nous souhaitons apporter autant de joie à Mahasoa que lors de la **belle histoire d'eau** réalisée pour l'école primaire publique de Belinta



Bloc sanitaire

Un puits creusé à la main sur 17 mètres : l'eau potable remplace l'eau saumâtre habituelle. Les maladies reculent à la grande joie des villageois !!!

EPP Belinta



apprentissage du lavage de mains

EPP Belinta



et du brossage de dents

EPP Belinta



Les villageois profitent de l'eau potable

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavna-Tanindrazana-Fandrosoa

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION

REGION DE LA SAVA

PREFECTURE DE SAMBAVA

COMMUNE RURALE TANAMBAO-DAOUD ASSOCIATION FRANCE -MADAGASCAR

N° 51-CR/TD/2016

Tél : 034 16 720 09

Monsieur Le Maire de la Commune

Tanambao-Daoud

à

Monsieur Julian GAJDA

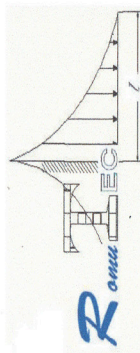
Nous, Maire de la Commune Rurale de Tanambao-Daoud qui représente les parents d'élèves de l'école de Mahaso, avons l'honneur de vous adresser de vive remerciement pour le 1^{er} et 2^{ème} bâtiment que vous avez donné en rehaussant le système éducatif de notre ressort surtout l'accès à l'école des enfants de familles démunies.

Je vous demande aussi de l'aide pour l'intermédiaire de l' Association France - Madagascar représentée par son Président Monsieur Julian GAJDA de prendre en compte notre demande de construction d'un Bloc Sanitaire et la peinture du 1^{er} et 2^{ème} Bâtiment .

En espérant de vous continuer votre précieuse contribution au développement de l'éducation de nos enfants, veuillez recevoir Monsieur Le Maire nos remerciements et nos demandes très distingués.

Tanambao-Daoud, le 8 Février 2016

LE MAIRE
TOTO FENY MOHISTE PHILBERT



DEVIS ESTIMATIF

Objet : Projet de construction toilette 3 boxes
Région : SAMBAVA - Commune: TANAMBAO - FKT: MAHASOA

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	Unité	Quantité	P.U (Ar)	Montant (Ar)
100	TRAVAUX PREPARATOIRES et TERRASSEMENT				
101	Installation et repli de chantier de chantier	Ft	1	2 502 900	2 502 900
102	Décapage été débroussaillage	M2	35,57	573	20 386
103	Fouilles en rigole ou en excavation	M3	2,76	3 128	8 618
	TOTAL PREPARATOIRE ET TERRASSEMENT				2 531 905
200	OUVrage EN INFRASTRUCTURE et SUPERSTRUCTURE				
201	Béton de propriété Q150 de CPA 42,5	M3	0,34	268 397	92 436
202	Maçonnerie de moellon hourdé au mortier de ciment Q350	M3	5,51	236 307	1 302 148
203	Béton de forme Q250 de CPA 42,5	M3	0,98	323 747	316 521
204	Béton armé dosé à 350kg de CPA 42,5	M3	1,06	449 719	478 006
205	Armature HA	Kg	74,40	7 899	587 723
206	Coffrage en bois ordinaires	M2	14,35	25 383	364 230
207	Herissonnage	M3	1,83	26 663	48 876
208	Chape de ciment Q450 de CPA 42,5	M2	12,22	18 444	225 409
209	Maçonnerie d'aggloméré creux de 15x20x40	M2	24,66	50 355	1 241 754
210	Enduit au mortier de ciment Q350 de CPA42,5	M2	51,79	8 994	465 783
	TOTAL OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE et SUPERSTRUCTURE				5 122 886
300	CHARPENTE - COUVERTURE				
301	Panne en bois dur du pays, traité dim: 10x10	MI	13,60	5 662	76 997
302	Entretoise en bois dur du pays, traité dim: 5x10	MI	4,90	3 991	19 556
303	Couverture en TOG 35/100e	M2	8,36	36 361	304 120
304	Plancher de rive	MI	11,7	6 000	70 200
	TOTAL CHARPENTE-COUVERTURE				470 873
400	MENUISERIE METALLIQUE - QUINCAILLERIE				
401	Porte métallique 1 vantaill dim: 70x180	U	03	486 250	1 458 750
	TOTAL MENUISERIE - QUINCAILLERIE				1 458 750
500	ASSAINISSEMENT				
501	Fosse septique pour 30 personne et puisard absorbant	Ft	1,00	5 860 000	5 860 000
502	WC à la turque	U	03	170 775	512 325
503	Tuyau d'évacuation PVC 94/100 et accessoires	Ft	1,00	350 000	350 000
	TOTAL ASSAINISSEMENT				6 722 325
600	PEINTURE				
601	Peinture vinylique appliqué en deux couches	M2	20,71	10 412	215 633
602	Peinture cyclophthalique appliqué en deux couches	M2	32,00	21 500	688 000
	TOTAL PEINTURE				903 633
	Montant en Ariary				17 210 371
	ARRONDI A				17 200 000
	Montant en Euro:				5 733 €

Madagascar le 22 decembre 2016

L'Entrepreneur



MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Antananarivo, le 12.0 JUIN 2016

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA
PROMOTION ECONOMIQUE ET DE LA DIASPORA
DIRECTION DE L'EXPANSION ECONOMIQUE
SERVICE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON
GOUVERNEMENTALES

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

à

Monsieur Julian GAJDA
Représentant de l'«ASSOCIATION FRANCE-
MADAGASCAR»

Lot 49 Al Ambodirano
-Ivato Firaisana-

N°16/120 - AE/SG/DGPED/DEE/SCD/OING/183. FR

Objet: -Renouvellement de l'Accord de siège de l'«ASSOCIATION FRANCE-MADAGASCAR»

Référence: - Accord de siège signé le 12 octobre 2012

-V/L de demande de renouvellement de l'Accord de siège en date du 23 décembre 2015

Pièce jointe: -Tableau récapitulatif des exigences des ministères techniques

Monsieur,

Faisant suite à votre correspondance citée en référence, j'ai l'honneur de vous
informer de l'agrément des autorités malagasy compétentes, par le biais de mon
Département, sur le renouvellement de l'Accord de siège de l'«ASSOCIATION FRANCE-
MADAGASCAR».

Ce renouvellement est accordé pour une période de deux ans, à compter du 12
octobre 2016.

Toutefois, l'ONG est tenue de:

- Remettre régulièrement les rapports d'activités annuels à notre Département (05
exemplaires);
- Honorer les exigences des ministères techniques, résumées dans le tableau inclus
en annexe, lesquelles deviendront des conditions préalables à toute acceptation de
renouvellement de l'Accord de siège.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir **en accuser réception par écrit**.

Veuillez croire, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.



MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

N°2015/307/MEN/SG

ATTESTATION DE PARTENARIAT

Estimant qu'une action de solidarité de tous les acteurs est nécessaire et qu'il importe de
renforcer le partenariat communautaire, régional, provincial, national et international et de contribuer à
l'amélioration de condition de vie des enfants en situation difficile, le Ministère de l'Education
National(MEN) reconnait à sa juste valeur la noble mission que l'Association France Madagascar
apporte aux enfants malgaches, depuis son accord de siège en 2006, à travers ses actions de
construction d'écoles à Sambava et à Belinta, visant à favoriser l'accès de ces enfants à l'éducation
scolaire de qualité, qui s'inscrit dans l'objectif N°2 de l'OMD et de l'objectif N°2 de l'EPT, en
donnant la possibilité à tous les enfants d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de
qualité et de la suivre jusqu'à son terme.

De ce fait, nous soussignons, le Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale de
Madagascar, atteste par la présente, que l'association France Madagascar, représentée par son
Président, Monsieur Julian Gajda, collabore avec le Ministère de l'Education Nationale depuis 2006 à
ce jour, dans le cadre de construction des infrastructures écolières et de l'amélioration du milieu
scolaire, qui contribuent à la mise en œuvre et à l'atteinte des objectifs de la Politique Nationale de
l'Education à Madagascar.

Aussi, par la même circonstance, nous voulons souligner, que depuis cet accord partenarial,
ladite Association a toujours montré son savoir-faire, sa crédibilité, son intégration au paysage local et
a pu nouer des relations de bonne attente avec d'autres acteurs locaux ainsi que les autorités locales,
dans l'esprit de relation décomplexée, en défendant les intérêts des enfants défavorisés, dans le respect
de chacun et confiance mutuelle.

Par conséquent, nous soutenons et encourageons vivement la continuation fructueuse de cette
coopération, voire le raffermissement des actions menées par cette dernière, en vue de dupliquer ses
champs d'actions dans les autres Régions.

Cette attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Antananarivo



Association France-MADAGASCAR

43 route de Lion 14150 OUISTREHAM

Nos réalisations

EPP Bélinta



Accueil de 480 élèves aujourd'hui

EPP Andramanolotra



Accueil de 215 élèves aujourd'hui

EPP Mahaso



Accueil de 325 élèves aujourd'hui

EPP Bénarony



Accueil de 170 élèves aujourd'hui

Côte ouest

Antsiranana

Pambava

Côte est

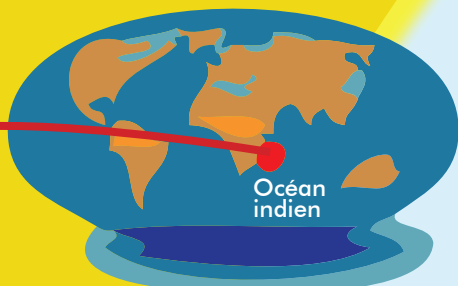
Toamasina
(Tamatave)

ANTANANARIVO

Manakara

Toliara

MADAGASCAR



Océan
indien

Tadagnaro

Julian GAJDA : Président - 06 80 30 59 52

juliangajda@gmail.com

Serge LEHOUELLEUR : Trésorier - 06 07 30 98 63

serge.lehouelleur@wanadoo.fr

Odette GAJDA : Secrétaire - 06 83 71 85 39

odette.gajda@club-internet.fr

<http://associationfrancemadagascar.fr>